

## LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE (ILSS) ET LE BULLETIN DE VOTRE ENFANT EN APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

### Le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)

Le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale permet de soutenir votre enfant dans l'apprentissage du français ainsi que dans son intégration à l'école et à la société québécoise.

#### Objectifs du programme ILSS :

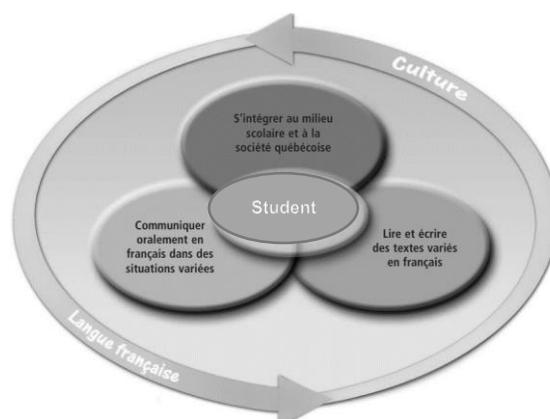
- Amener votre enfant à communiquer en français à l'oral, en lecture et en écriture à tous les jours;
- Découvrir et comprendre la culture de l'école et de la société au Québec;
- Préparer votre enfant à suivre l'enseignement en français dans l'ensemble des matières.

Les apprentissages sont planifiés en fonction des compétences à développer selon les capacités de votre enfant et ils sont ajustés en fonction des progrès réalisés.

### Les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF)

L'analyse des besoins de votre enfant est faite à son arrivée et tout au long de son parcours scolaire. Les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français peuvent s'offrir de différentes manières. Plusieurs intervenant.e.s peuvent faciliter l'intégration de votre enfant à la vie scolaire, l'accompagner dans le développement de ses compétences et suivre ses progrès.

★ L'ensemble du personnel scolaire est responsable de l'intégration linguistique, scolaire et sociale de votre enfant.



### Le bulletin

Le bulletin permet de vous informer des progrès de votre enfant à la fin de chacune des 3 étapes. Les résultats peuvent être présentés de différentes manières :

#### RÉSULTAT EN COTES (CHIFFRES ET LETTRES)

##### Matière *Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)*

Les **3 compétences** de cette matière sont *Communiquer oralement en français*, *Lire* et *Écrire*.

Les **chiffres 1 à 5** représentent les cinq paliers du développement de ces compétences.

Les **lettres A, B, C et D** permettent d'apprécier les progrès de votre enfant à l'intérieur d'un palier.

*Légende du bulletin*

**A** – Votre enfant dépasse les exigences

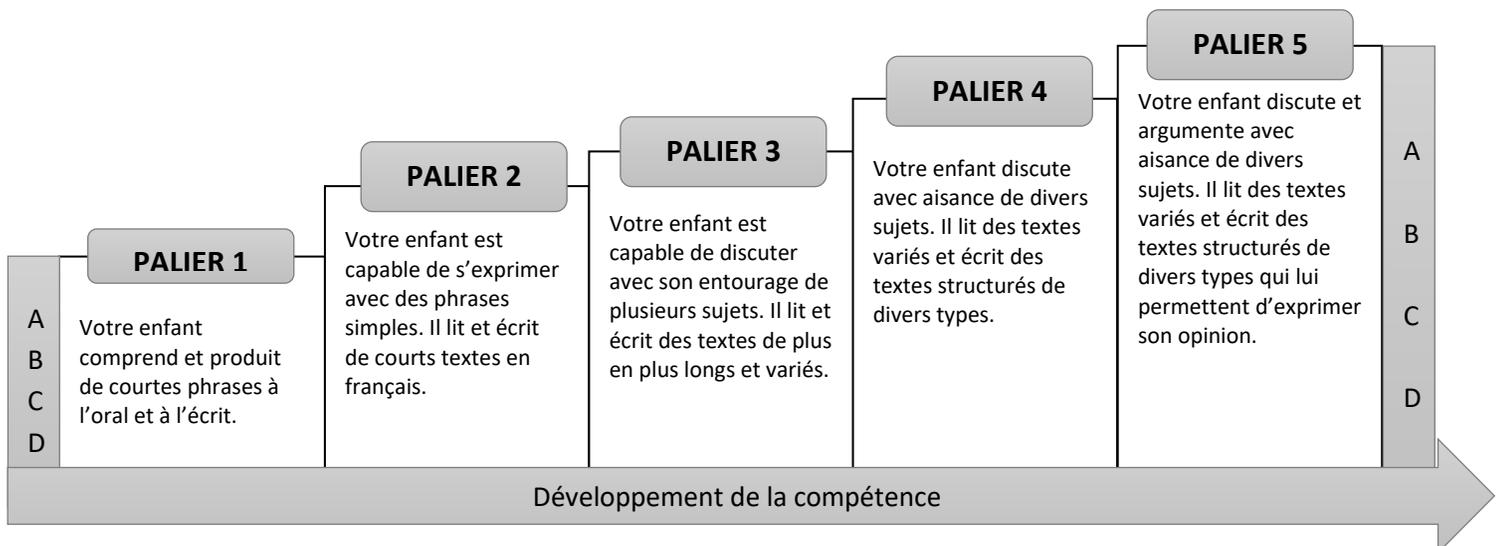
**B** – Votre enfant satisfait clairement aux exigences

**C** – Votre enfant satisfait minimalement aux exigences

**D** – Votre enfant ne satisfait pas aux exigences

##### Autres matières

Les **lettres A, B, C et D** sont aussi utilisées pour l'évaluation des matières où le français est actuellement un obstacle à la réussite de votre enfant.



Voici des exemples de ce qui peut être inscrit au bulletin de votre enfant. Dans ces exemples, l'élève a été inscrit à l'école en 1<sup>re</sup> secondaire après le 15 mars de l'année scolaire précédente et est actuellement en 2<sup>e</sup> secondaire.

Intégration linguistique, scolaire et sociale Matière : 158200 Enseignante ou enseignant : Daniel Gagnon	1 <sup>re</sup> secondaire				2 <sup>e</sup> secondaire			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Communiquer oralement en français			1C		2B			
Lire			1D		2C			
Écrire			1D		2C			
Résultat disciplinaire								
Moyenne du groupe								
Unités								
Absences	Étape 1 : __ Étape 2 : __ Étape 3 : __				Étape 1 : 2 Étape 2 : __ Étape 3 : __			
Commentaires :								

**Matière Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)**

Compétence « communiquer oralement en français » :

- À l'étape 3 de la 1<sup>re</sup> secondaire, l'élève avait atteint le palier « 1C » et satisfaisait minimalement aux exigences du palier 1. L'élève comprenait et produisait de courtes phrases à l'oral avec difficulté.
- À l'étape 1 de la 2<sup>e</sup> secondaire, l'élève a atteint le palier « 2B » et satisfait aux exigences du palier 2. L'élève a progressé et est maintenant capable de s'exprimer avec des phrases simples.

Mathématique, intégration et francisation Code de cours : 063F200 Enseignante ou enseignant : Marie Tremblay	1 <sup>re</sup> secondaire				2 <sup>e</sup> secondaire			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Résoudre une situation-problème			B					
Utiliser un raisonnement mathématique			B		B			
Résultat disciplinaire								
Moyenne du groupe								
Unités								
Absences	Étape 1 : __ Étape 2 : __ Étape 3 : __				Étape 1 : 2 Étape 2 : __ Étape 3 : __			
Commentaires :								

**Matière Mathématique, intégration et francisation**

Dans cet exemple, comme le français est actuellement un obstacle à la réussite de l'élève en Mathématique, l'évaluation se fait en lettre selon des exigences établies par l'enseignante. La lettre B signifie que l'élève satisfait clairement aux exigences.



À noter: Il n'est pas obligatoire de mettre un résultat au bulletin pour chacune des compétences à l'étape 1 et à l'étape 2. Il est possible qu'un résultat soit inscrit uniquement pour 1 ou 2 compétences des différentes matières selon *Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages* établies par l'école de votre enfant. À l'étape 3, un résultat devrait être inscrit pour toutes les compétences dans chaque matière.

**RÉSULTAT EN POURCENTAGE (%)**

Pour les matières où **le français n'est pas un obstacle à la réussite** de votre enfant, un résultat en pourcentage est utilisé. Pour réussir, il faut obtenir 60 % ou plus.

Voici un exemple de ce qui peut être inscrit au bulletin de votre enfant pour une matière où **le français n'est pas un obstacle à sa réussite** :

Éducation physique et à la santé Code de cours : 043202 Enseignante ou enseignant : Jean-Philippe Jalbert	1 <sup>re</sup> secondaire				2 <sup>e</sup> secondaire			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Résultat disciplinaire			<b>78</b>	<b>78</b>	<b>85</b>			
Moyenne du groupe			<b>82</b>	<b>85</b>	<b>84</b>			
Unités				<b>2</b>				
Absences	Étape 1 : __ Étape 2 : __ Étape 3 : __				Étape 1 : 2 Étape 2 : __ Étape 3 : __			
Commentaires :								

**Matière *Éducation physique et à la santé***

Dans cet exemple, comme **le français n'est pas un obstacle à la réussite de l'élève** pour la matière *Éducation physique et à la santé*, le résultat en pourcentage est utilisé.

Ce document explicatif *simplifié et traduit en plusieurs langues* a été développé grâce à la collaboration de conseillères pédagogiques et d'agentes aux collaborations école-familles immigrantes du CSS de la Capitale, du CSS des Découvreurs et du CSS Marie-Victorin.

Un grand MERCI à la *Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour son soutien.*



MERCI également au [Service d'interprète d'Aide et de Référence aux Immigrants \(SIARI\)](#) pour la traduction des documents.